Nations Unies S/2005/332



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 mai 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 20 mai 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joints les rapports sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour les périodes allant du 1er au 31 décembre 2004 et du 1er au 31 janvier 2005 (voir annexes).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ces rapports à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-35555 (F) 240505 270505

Annexe I

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo, adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Le présent rapport porte sur la période du 1er au 31 décembre 2004.

2. Au 31 décembre 2004, l'effectif total déployé sur le terrain s'établissait à 17 170 soldats, dont 2 788 de pays non membres de l'OTAN.

3. Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne l'État des contributions des pays partenaires non membres de l'OTAN.

Sécurité

4. La situation générale au Kosovo, apparemment calme, reste précaire et tendue et elle devrait le demeurer dans un avenir prévisible.

5. Des pannes d'électricité ont été signalées dans plusieurs zones (5 dans des zones serbes du Kosovo et 22 en zones albanaises) au mois de décembre 2004. L'incapacité de la province de moderniser son infrastructure est imputée au manque de revenus, qui tient essentiellement au fait que les usagers ne paient pas leurs factures.

6. Les menaces contre la KFOR sont demeurées relativement importantes pendant tout le mois de décembre.

7. Huit incidents à motivation ethnique ont été signalés au mois de décembre 2004, tous contre des Serbes du Kosovo.

8. En ce qui concerne le crime organisé, au total, 21 incidents liés au trafic de la drogue, à la découverte d'armes illégales et à des activités de contrebande ont été signalés en décembre, un résultat comparable à celui du mois de novembre 2004. Le nombre des affaires de fausse monnaie a légèrement augmenté, celui des infractions liées à la drogue a légèrement diminué.

9. Comme indiqué le mois dernier, la KFOR poursuit ses opérations visant à assurer la sécurité sur le terrain, éviter les violences ethniques et protéger les sites du patrimoine. La KFOR demeure aussi vigilante afin de dissuader tous ceux qui voudraient s'en prendre aux organisations internationales et aux bases militaires. La force de l'OTAN continue d'améliorer ses capacités de maintien de l'ordre et de répression des émeutes, afin d'être mieux préparée à faire face à une résurgence éventuelle de la violence. Si elle a lieu, la mise en examen du Premier Ministre du Kosovo, Ramush Haradinaj, pourrait être facteur de troubles.

Respect de l'Accord technique militaire par les forces armées de Serbie-et-Monténégro et la Police spéciale du Ministère de l'intérieur

10. Aucune violation de l'Accord technique militaire n'a été signalée en décembre 2004.

Corps de protection du Kosovo

11. L'effectif actuel du Corps de protection du Kosovo (CPK) est de 3 028 membres actifs, parmi lesquels 144 personnes issues de minorités ethniques, dont 35 Serbes. L'effectif de réserve compte 1 809 membres, dont 17 issus de minorités ethniques. La part des minorités a diminué, passant de 5,14 % en novembre à 4,72 % en décembre 2004.

12. En décembre 2004, les brigades multinationales ont procédé à 11 appels nominaux. Le pourcentage de personnes absentes sans autorisation a diminué, passant de 5,53 % en novembre à 3,73 % en décembre 2004.

13. La principale activité de formation a consisté en un exercice sur le terrain qui s'est déroulé les 7 et 8 décembre 2004 avec la participation de 800 membres du CPK et qui a vu l'accent mis sur l'aide humanitaire en cas de catastrophe et les opérations de recherche des survivants et de sauvetage. Le Gouvernement kosovar, le Service de police du Kosovo, la KFOR et la MINUK ont tous participé à cet exercice.

Conclusion

14. Globalement, la situation au mois de décembre est demeurée calme mais tendue. Les coupures de courant ont constitué un inconvénient majeur pour la population locale.

Annexe II

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo, adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Le présent rapport porte sur la période du 1er au 31 janvier 2005.

2. Au 31 janvier 2005, l'effectif total déployé sur le terrain s'établissait à 17 264 soldats, dont 2 788 de pays non membres de l'OTAN.

3. Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne l'État des contributions des pays partenaires non membres de l'OTAN.

Sécurité

4. La situation générale au Kosovo, apparemment calme, reste précaire et tendue et elle devrait le demeurer dans un avenir prévisible.

5. Le principal incident a été une attaque à la bombe contre la police de la MINUK le 13 janvier 2005 à Prizren. Un dispositif explosif placé sous une voiture de police a provoqué la mort d'un agent de police nigérian. L'enquête de police est toujours en cours et les raisons de cette attaque n'ont pas été déterminées.

6. Les pannes d'électricité continuent de poser problème et risquent de provoquer des troubles.

7. Huit incidents à motivation ethnique ont été signalés en janvier 2005, soit le même nombre qu'au mois de décembre 2004. Ce type d'incidents est toujours plus rare pendant l'hiver et on note une amélioration générale de la situation de ce point de vue par rapport à la même époque l'an dernier.

8. On n'a pas signalé d'actes de violence ou de menaces significatives dirigés contre la KFOR.

9. En ce qui concerne le crime organisé, au total, 13 incidents liés au trafic de la drogue, à la découverte d'armes illégales et à des activités de contrebande ont été signalés en janvier 2005, ce qui représente une diminution par rapport au mois de décembre 2004, au cours duquel 21 incidents de ce type avaient été recensés.

10. La KFOR poursuit ses opérations visant à éviter les violences ethniques et protéger les sites du patrimoine et elle demeure vigilante afin de dissuader tous ceux qui voudraient s'en prendre aux organisations internationales et aux bases militaires. La force de l'OTAN continue d'améliorer ses capacités de maintien de l'ordre et de répression des émeutes, afin d'être mieux préparée à faire face à une résurgence éventuelle de la violence.

Respect de l'Accord technique militaire par les forces armées de Serbie-et-Monténégro et la Police spéciale du Ministère de l'intérieur

11. Aucune violation de l'Accord technique militaire n'a été signalée en janvier 2005.

Corps de protection du Kosovo

12. L'effectif actuel du Corps de protection du Kosovo (CPK) est de 3 028 membres actifs, parmi lesquels 144 personnes issues de minorités ethniques, dont 35 Serbes. L'effectif de réserve compte 1 809 membres, dont 17 issus de minorités ethniques. La part des minorités a augmenté, passant de 4,72 % en décembre 2004 à 4,75 % en janvier 2005. L'Équipe spéciale n° 8 a été créée pour s'occuper du problème des minorités et proposer des solutions à partir desquelles une campagne pourrait être lancée. Elle a commencé d'effectuer des visites auprès des jeunes diplômés du cours de formation initiale. Dans le cadre d'un programme visant à éviter les départs, l'Équipe spéciale n° 8 ira voir chaque diplômé sur son lieu de travail et vérifiera son assiduité, en notant depuis combien de temps il est membre du CPK et en s'assurant qu'il n'a pas de problème de transport ou de salaire.

13. En janvier 2005, les brigades multinationales ont procédé à 57 appels nominaux. Le pourcentage de personnes absentes sans autorisation a diminué, passant de 3,73 % en décembre 2004 à 0,99 % pendant la période à l'examen.

14. Le chef de l'Inspection du CPK de la KFOR a rédigé une lettre à l'intention du Commandant du CPK, le général Ceku, pour lui faire part de la préoccupation de la KFOR face au nombre croissant de cas de non-respect (membres avec des armes chargées).

15. Des formations ont été régulièrement organisées conformément au plan annuel. Plus précisément, le 10 janvier 2005, six différents cours de formation ont été lancés : un cours de gestion, un cours de direction d'équipe, un cours d'informatique, un cours d'anglais (niveaux 1 et 2), un cours de formation de base (niveau 1) et un cours de communication. Au total, 96 membres du CPK venus des différentes zones d'embarquement y ont participé.

Conclusion

16. En apparence calme, la situation au Kosovo demeure tendue et précaire.